



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 21 septembre 2020, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en août 2020 ainsi que les objets spatiaux lancés précédemment qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe)¹.

¹ Les données sur les objets spatiaux référencés dans l'annexe ont été inscrites dans le Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 1^{er} octobre 2020.



Annexe

Données sur les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en août 2020*

1. En août 2020, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous sa juridiction et son contrôle qui, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, était inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace.
2. En août 2020, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. L'objet spatial ci-après a cessé d'exister en août 2020 et n'était plus sur orbite terrestre le 31 août 2020 à minuit, heure de Moscou :
1998-067PK (Tanyusha YuZGU n° 4), qui s'est consumé le 24 août 2020.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.